

Relevé de décisions

Conseil de l'école du 11 décembre 2015

Au cours de sa séance du 11 décembre 2015, le conseil de l'école a

- entendu des informations sur :
 - les résultats aux élections partielles du conseil de l'école (collège d/ et f/)
 - l'évolution de l'ESPE dans le paysage universitaire avec la disparition au 31/12/2015 de l'UEB
 - les relations entre l'ESPE et le SCD de l'UBO (création d'un conseil documentaire)
 - les travaux du COSP (évaluation des formations, place de la recherche)
 - le budget
- désigné deux personnalités extérieures : Mme Clémence GIRET (Francas de Bretagne) et M. Nicolas POIRATON (AROEVEN de Bretagne)
- émis un avis favorable sur :
 - le procès-verbal CE 2015-05 du 9 octobre 2015 (Abstention : 2 – Pour : 23)
 - le règlement intérieur du conseil de l'école (Unanimité – Pour : 25)
 - la convention créant un nouveau service inter-établissement permettant la gestion des moyens pour l'ESPE (Ne prend pas part au vote : 1 – Pour : 24)
 - la nouvelle grille tarifaire (Unanimité – Pour : 25)
 - une orientation proposée pour l'évolution de la formation en langue en master MEEF (Unanimité – Pour : 25)
 - la convention ATD Quart Monde / Rectorat / ESPE (Unanimité – Pour : 25)
 - la liste de chargés d'enseignement vacataires (Unanimité – Pour : 25)
- décidé le report du vote sur :
 - une charte des examens pour le master MEEF
 - le stage de M1 dans le réseau privé

Le directeur de l'ESPE de Bretagne

Pascal BRASSELET

